

Voyage d'étude :

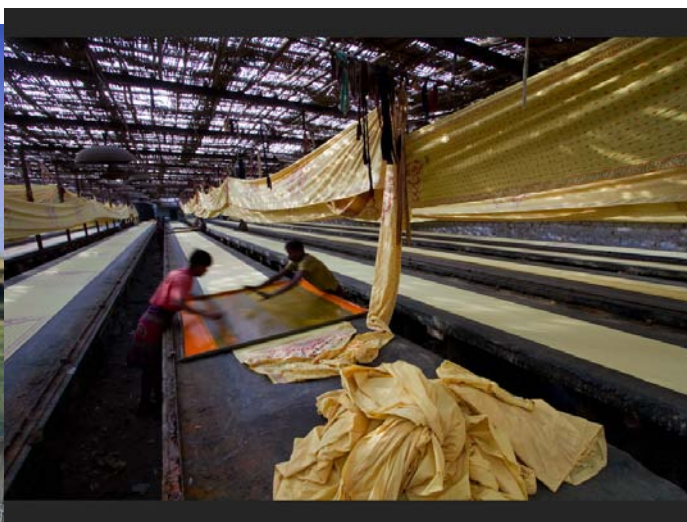
L'INDE EN PLEIN TRAVAIL

VISITES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Du 28 février au 10 mars 2015

DELHI / AGRA / JAIPUR / AHMEDABAD / MUMBAI

VOYAGE PROFESSIONNEL PRÉVOYANT 5 VISITES D'ENTREPRISES, D'USINES ET D'UN HOPITAL INTERNATIONAL. UN APERÇU FASCINANT DE LA RICHESSE INDUSTRIELLE ET ÉCONOMIQUE ET DE LA CROISSANCE MODERNE DE L'INDE.



Chers amis,

C'est avec grand plaisir que l'Ordre des technologues professionnels du Québec vous offre l'opportunité de participer à une mission de formation technique et commerciale constructive et inoubliable : « **L'Inde en plein travail** ».

Organisé par Incursion Voyages, spécialisée dans la logistique de missions, de séjours d'affaires et culturels de groupe à travers le monde, ce périple se déroulera du 28 février au 10 mars 2015 incluant une prolongation facultative où des activités de maillage et réseautage supplémentaires seront organisées.



Qualifiée de grande puissance émergente avec presque 1,3 milliard de population, l'Inde est en plein essor dans tous les domaines industriels, techniques et un pays en chantier pour se moderniser, supporter son développement économique et fournir les services publics à sa population nombreuse. Cinq visites importantes sont au programme. Des rencontres avec des gens d'affaires locaux émailleront l'itinéraire. De plus, les déjeuners seront mis à profit pour les discussions et retours sur les informations intéressantes des visites industrielles et rencontres d'affaires vécues et pour favoriser le maillage d'affaires pendant le séjour. Les détails du programme professionnel définitif sera communiqué aux participants six semaines avant le départ.

Comme il s'agit d'un programme à caractère de formation sur le potentiel technologique et commercial, les règles et façons de faire affaire et la compréhension de la dynamique économique, politique et social de l'INDE ÉMERGENTE, il cadre dans les objets de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*. Si vous vous qualifiez, cette dépense en tout ou en partie pourrait y être admissible.

Consultez votre comptable pour vous en assurer.

Entre-temps, nous vous invitons à vous inscrire à cette fameuse immersion indienne.
Au plaisir de vous y côtoyer !

Alain Bernier T.P., *président de l'Ordre des technologues professionnels du Québec*

A handwritten signature in blue ink that reads "Alain Bernier T.P.".



202- 815 boul. Lebourgneuf, Québec, QC G2J 0C1
418 687 2400

www.incursion-voyages.com

Titulaire d'un permis du Québec

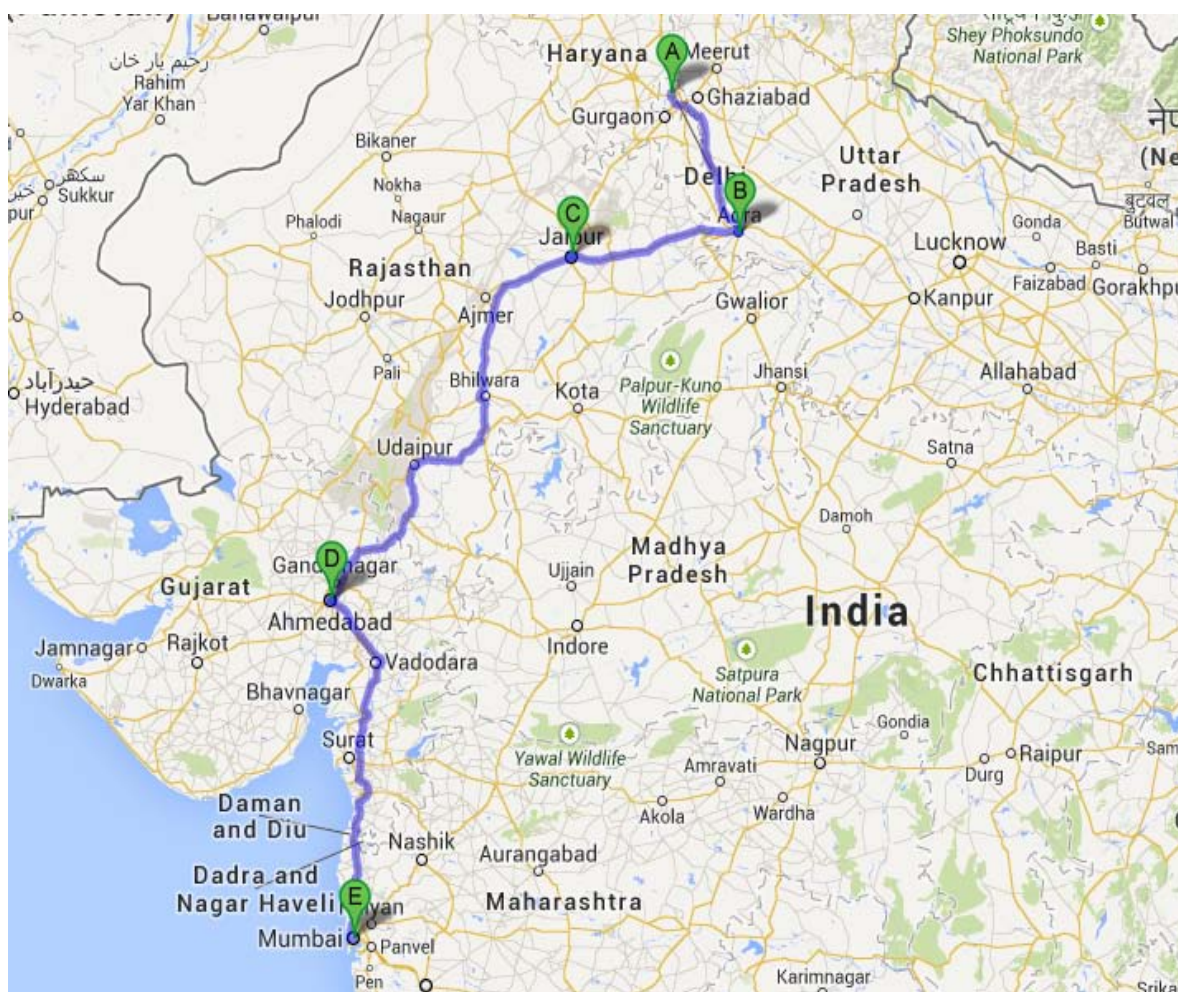
L'Inde, deuxième pays le plus peuplé du monde, après la Chine, avec une population de près de 1.3 milliard, est une des grandes puissances émergentes de la planète.

Ce voyage de formation et de maillage, sous l'égide de « l'Ordre des technologues professionnels du Québec » vous mettra en contact avec plusieurs des secteurs de la diversité économique de ce pays émergent à forte croissance et joueur important du processus de mondialisation.

Vous constaterez à quel point s'implantent et se développent rapidement les services et infrastructures de médecine moderne et de production des produits génériques dans le secteur pharmaceutique; de même que son complexe industriel favorisant une croissance soutenue de ses exportations dans les domaines du textile et de la production manufacturière, qui placent l'Inde dans le peloton de tête des pays émergents du « BRIC », Brésil – Russie – Inde – Chine.

L'Inde s'impose maintenant comme un pays très attirant pour les échanges commerciaux pour le Canada, pour l'offre de service, d'expertises et de biens, l'investissement, l'installation de succursales ou d'unités de production.

Par votre visite d'un « centre d'appel » ultra moderne, vous serez à même de constater pourquoi de plus en plus de grandes entreprises multinationales confient à ce secteur d'activité en pleine croissance, les opérations de leurs centrales de service qui rayonnent pourtant à l'échelle planétaire.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

28 février : MONTRÉAL - ZURICH,

Départ de l'aéroport Dorval Trudeau via SWISS Airlines en fin d'après-midi en direction de Zurich. Souper et nuit à bord.

1^{er} mars : ZURICH - DELHI

Petit déjeuner à bord. Arrivée à Zurich et transfert via SWISS Airlines pour DELHI, où l'arrivée à Delhi est prévue en toute fin de soirée. Rencontre et assistance à l'aéroport par notre équipe et transfert à l'hôtel. Accueil avec l'apposition du tikka sur le front de chaque invité et verre de bienvenue (sans alcool). Nuit à Delhi

Delhi (Territoire de l'Union) cumule 3000 ans d'histoire tumultueuse ayant été reconstruite à sept reprises. Delhi est à présent la capitale de l'Inde et se divise en deux parties : Old Delhi et New Delhi. Old Delhi était la capitale de l'Inde musulmane entre le XVII^e et XIX^e siècle. On y retrouve de nombreuses mosquées dont la fameuse Jama Masjid, la plus grande mosquée du sous-continent, des mausolées d'empereurs Moghols dont celle d'Humayun et le Red Fort qui est un imposant fort en grès rouge construit à l'apogée de l'empire musulman Moghol. Enfin le quartier de Chandni Chowk abrite un fabuleux bazar dans lequel nos visiteurs se font un plaisir de se perdre. La vieille ville se présente comme un enchevêtrement d'étroites ruelles qui serpentent au milieu d'imposantes maisons aux murs inclinés. New Delhi témoigne quant à elle, de l'ère coloniale Britannique : Connaught Place, India Gate, Parlement, President's House, et regorge de temples et monuments religieux hindous et sikhs. Au carrefour de différentes civilisations qui ont influencé le devenir de l'Inde, Delhi est une étape obligée dans votre rencontre avec la culture Indienne.

VISITE D'UN CHANTIER : Métro de Delhi

Le métro de Delhi est un projet pharaonique qui a pour but de réduire de manière notable le nombre de véhicules en circulation dans la capitale indienne et faciliter le quotidien de millions de travailleurs qui se rendent péniblement chaque jour sur leur lieu de travail. Ce chantier scindé en 4 phases, a démarré en 2002 pour s'achever en 2020. Le métro de Delhi long de 193 km transporte à ce jour 2 millions de passagers par jour.



2 mars : DELHI (PD-D-S)

Après le petit-déjeuner, journée est dédiée à la découverte de Delhi, ville composée de deux agglomérations : la vieille ville moghole, Old Dehli, et la ville moderne, New Dehli. Dans Old Delhi, découverte du Fort Rouge, construit par Shah Jahan au XVII^e siècle, du quartier populaire de Chandni Chowk, Jama Masjid, la plus grande mosquée de l'Inde. Dans New Dehli, découverte du Connaught Circus, de l'India Gate et du Parlement, les trois pôles conçus par les architectes britanniques. Vous emprunterez au cours de la journée le métro de Delhi, symbole de l'Inde moderne. Votre séjour à Delhi sera l'occasion de faire votre première visite industrielle et commerciale : l'hôpital international APOLLO. Nuit à Delhi.

VISITE COMMERCIALE & INDUSTRIELLE : Hôpital International Apollo

Les cliniques privées Apollo au nombre de 30 en Asie réunissent des plateaux techniques de pointe et des praticiens de renom. Entre hôtellerie de luxe et hôpital de pointe, Apollo associe le bien-être de ses patients dans un cadre médical de qualité et performant. Ceci explique d'ailleurs le nombre croissant de patients étrangers (Occident) qui voyagent jusqu'en Inde pour se faire soigner. A l'occasion de votre visite, un responsable de la clinique Apollo vous accueillera et vous ouvrira les portes de la clinique pour un aperçu des infrastructures et un échange avec vous sur leur fonctionnement, leurs spécialités et résultats.



3 mars : DELHI – AGRA (200 km/ 4h) (PD-D-S)

Après le petit-déjeuner, route vers Agra, siège du Taj Mahal. A votre arrivée, visite inédite d'Agra à pied et en rickshaw. Agra célèbre pour le Taj Mahal regorge de sites délaissés du tourisme. C'est à pied et en rickshaw que nous vous proposons une visite insolite d'Agra : havelis, temple, mosquée, mausolée et fort sans oublier le marché aux épices où une dégustation vous sera proposée. Vous terminerez votre course sur les berges du fleuve Yamuna pour une vue inédite sur le Taj Mahal. Puis, vous rejoindrez la porte d'entrée du Taj Mahal pour découvrir la 7^e merveille du monde jusqu'au coucher du soleil. Nuit à Agra.

Agra (Uttar Pradesh) est réputée pour être le siège de l'une des Sept Merveilles du Monde : Taj Mahal. Ce mausolée de marbre blanc de Makrana orné de multiples pierres précieuses, a été érigé sous les ordres du Sultan Moghol Shah Jahan à la mort de sa femme Mumtaz Mahal en 1631. Vingt mille hommes ont contribué à la réalisation du Taj Mahal et des architectes et décorateurs de différents pays dont Austin de Bordeaux, ont apporté leur savoir-faire. Situé en bordure du fleuve Yamuna, le Taj Mahal est le symbole suprême de l'amour éternel. Le Fort Rouge d'Agra construit sous les ordres du Sultan Akbar témoigne de la puissance et de l'influence d'antan de l'empire Moghol.

4 mars : AGRA – JAIPUR (240 km/ 5h) (PD-D-S)

Après le petit-déjeuner, départ vers Jaipur, la ville Rose et capitale du Rajasthan. Visite d'un centre industriel de textile à proximité de Jaipur. Installation à l'hôtel. Premier bain de foule à l'occasion d'une marche dans les bazars haut en couleurs de Jaipur. Nuit à Jaipur.



Jaipur (Rajasthan), capitale du Rajasthan, a la particularité d'abriter des maisons construites en sable rouge, couleur chaleureuse et hospitalière. Jaipur, ou « ville rose » est une ville médiévale très vivante et animée par les divers bazars Tripolia, Bapu ou Chandpol et par ses habitants Rajputs vêtus des vêtements traditionnels. Hawa Mahal ou « Palais des Vents » construit en 1799, permettait aux femmes de la Court Royale de suivre la vie des citadins à l'extérieur du palais sans être vues. Jaipur, dotée d'une ambiance festive et pimentée, constitue une attraction majeure pour les visiteurs qui s'y rendent pour la première fois.

VISITE COMMERCIALE & INDUSTRIELLE : Industrie textile. Jaipur est un haut lieu de l'industrie textile en Inde. Originellement une discipline artisanale, la demande mondiale pour des produits textiles indiens a conduit l'Inde à amorcer le virage industriel. Nombre de marques étrangères ont fait le choix de l'Inde pour la confection de leurs collections de prêt-à-porter, linge de maison pour son savoir-faire et son rapport qualité-prix indéniable.

5 mars : JAIPUR – Amber – JAIPUR (PD-D-S)

Après le petit-déjeuner, excursion à Amber célèbre pour son Fort que vous atteindrez à dos d'éléphant ou en 4x4. Le fort date de la fin du XVI^e siècle et fut construit sous les ordres du commandant Rajput de l'armée d'Akbar alors qu'Amber était la capitale du comte de Jaipur. Retour à Jaipur. Après-midi, vous embarquez à bord d'un cyclo-pousse (rickshaw) pour un aperçu du centre historique de Jaipur du Palais royal jusqu'au Palais des Vents : Hawa Mahal. Nuit à Jaipur.

Amber (Rajasthan), située à 11 km au nord de Jaipur, constitue l'ancienne capitale du comté de Jaipur. Le fort d'Amber a été construit à partir de 1592 sous les ordres de Man Singh et devait incarner, selon les croyances Rajpoutes la puissance du Roi. Son aspect imposant, ses murs abrupts, sa façade de pierre et la route sinueuse menant aux palais intérieurs, indiquent le souci d'assurer la sécurité et la défense de la ville.

6 mars : JAIPUR - Kishangarh - AHMEDABAD (Vol 9W 2516 à 20 :25 – 22 :05) (PD-D-S)

Petit-déjeuner. Matinée libre pour vous détendre.

Après-midi, route pour Kishangarh où vous visiterez une usine de découpe de marbre.

VISITE COMMERCIALE & INDUSTRIELLE : Usine de découpe de marbre. Halte à Kishangarh non loin de Jaipur et de la mine de Makrana d'où est originaire le marbre du Taj Mahal. Nous vous proposons la visite d'une usine de découpe de marbre qui importe, découpe, polit et travaille les marbres d'Afghanistan, du Viêtnam, d'Italie, d'Inde. Une immersion dans une usine indienne pour découvrir l'univers du marbre.



En fin d'après-midi, transfert vers l'aéroport et envol pour Ahmedabad, capitale de l'Etat du Gujarat, moteur de l'industrie indienne. L'entrée au Gujarat s'accompagne d'une qualité de route exceptionnelle et d'un paysage industriel très fourni. Ahmedabad, capitale du Gujarat est dotée d'une grande richesse culturelle. Il s'agit en effet du centre des activités culturelles du Gujarat et des diverses fêtes et traditions des différentes communautés ethniques et religieuses. A votre arrivée, assistance et transfert à l'hôtel. Nuit à Ahmedabad.

Ahmedabad (Gujarat), a été fondée en 1411 par Ahmed Shah qui fit construire la grande mosquée de Jama Masjid. Après 1915, Ahmedabad devint un symbole de la lutte contre l'occupation des Britanniques. En effet, la Grande Marche : mouvement de protestation contre l'impôt sur le sel lancé par Mahatma Gandhi, prit place en ce lieu. A la mort de Gandhi, ses cendres furent propagées sur la ville. L'artisanat du Gujarat est réputé dans toute l'Inde et au-delà des frontières. Les vêtements traditionnels appelés Chania Cholis (incrustés des miroirs) sont vendus le soir aux Law-Gardens, un des jardins publics de la ville. Des quartiers d'Ahmedabad sont reconnus pour leur spécialité d'art folklorique. Le quartier de Paldi est célèbre pour des magasins vendant des travaux de broderie des régions de Kutch et de Saurashtra. Les artisans de Rangee la pôle sont célèbres pour faire des bandhinis (travail de teinture), alors que les magasins de cordonnier de Madhupura vendent les chaussures traditionnelles de mojri. Des idoles de haute qualité de Ganesh et d'autres icônes religieuses sont massivement produites dans la région de Gulbai Tekra.

Aujourd'hui, soyez les témoins d'une fête haute en couleurs. À travers tout le pays, les indiens célèbrent le « Festival des couleurs » : Holi (06 MAR15), et à l'occasion de cette fête indienne qui ne passe pas inaperçue ! Jets de poudres de couleurs et de peintures, la tradition veut que l'on se vêtisse en blanc pour mesurer l'intensité de Holi à la fin de la journée (nous vous recommandons de rester avec votre guide et de bien respecter ses consignes.)

7 mars : AHMEDABAD (PD-D-S)

Petit-déjeuner et départ matinal pour une visite du quartier historique d'Ahmedabad. Vous assistez à la procession religieuse dans le temple hindou à proximité du monastère des sâdhus et sadhvis (nonnes hindoues) où les fidèles accourent en hâte pour vénérer leurs Dieux à l'appel de 7h30. Continuation dans les ruelles en longeant des bâtisses centenaires, vous apercevrez les commerçants se préparant pour une nouvelle journée : barbier, bouquiniste, etc. Après-midi dédiée à la visite d'une usine pharmaceutique. Nuit à Ahmedabad.

VISITE COMMERCIALE & INDUSTRIELLE : Usine pharmaceutique. Doté d'un secteur médical performant et de pointe, l'Inde est l'un des principaux acteurs mondial sur le marché du générique. C'est au cœur d'une société industrielle pharmaceutique que nous vous proposons de découvrir les procédés de fabrication.



8 mars : AHMEDABAD – MUMBAI (Vol 9W 621 à 15 :55 – 17 :15) (PD-D-S)

Après le petit-déjeuner, rendez-vous au *Baoli* d'Adalaj qui constitue une spécificité du Gujarat. Ces puits à galeries se composent de paliers souterrains accessibles par des marches. Un calme et une fraîcheur exceptionnelle par forte chaleur règnent au fond des baolis. Continuation avec Sabarmati Ashram, le lieu de résidence de Gandhi pendant les années de révolte de l'Inde contre la Grande Bretagne. Puis, transfert vers l'aéroport et envol pour Mumbai, vitrine économique de l'Inde. A votre arrivée, assistance et transfert à l'hôtel. Nuit à Mumbai.

9 mars : MUMBAI (PD-D-S)

Petit-déjeuner. Matinée dédiée à la visite de Mumbai avec la découverte de Mani Bhawan : maison où Gandhi a séjourné lors de ses visites à Mumbai entre 1917 et 1934, des édifices gouvernementaux dont Gateway of India, la tour des Parsis, les jardins suspendus, halte au plus grand lavoir plein air au monde : Dhobhi Ghat toujours en activité. Après-midi dédiée à la visite d'un centre d'appels. Fin de journée libre pour vous détendre. Chambre à disposition jusqu'au transfert. Souper suivi du transfert vers l'aéroport international.

Mumbai, anciennement Bombay, est la capitale de l'état du Maharashtra, le centre économique et financier de l'Inde sans oublier le foyer de l'industrie du cinéma Bollywood. Mumbai a été le siège de différents empires hindous avant d'être envahie par les musulmans au XIVe siècle. En 1534, le Sultan du Gujarat cède la ville aux Portugais et en 1661, le mariage entre Catherine de Braganza et Charles II d'Angleterre offre Mumbai aux Britanniques. Mumbai, ville cosmopolite, dynamique de jour comme de nuit offre de nombreuses attractions. Les férus de culture, de shopping ou de soirées arrosées y trouveront leur bonheur.

VISITE COMMERCIALE & INDUSTRIELLE : Centre d'appels « Call-center »
Les centres d'appel indiens ont constitué un levier de croissance important pour l'économie indienne. En effet, l'Inde, forte d'étudiants aussi nombreux que qualifiés propose une main d'œuvre multilingue apte à accueillir les appels des clients d'une multitude de sociétés occidentales à des tarifs compétitifs.



10 mars: MUMBAI Départ

Envol vers Zurich via SWISS Airlines. Nuit à bord. Correspondance via SWISS Airlines vers MONTRÉAL, où l'arrivée est prévue en fin d'après-midi. Plusieurs repas servis à bord durant les vols.

PD ; déjeuner / D : dîner / S : souper

PROLONGATION GOA : DU 09 AU 14 MARS

EN OPTION : Durant ce séjour balnéaire à Goa (04 nuits) en hôtel 5* luxe sur la plage, le groupe pourra en profiter pour effectuer un « débriefing » des visites commerciales et industrielles, des rencontres avec des intervenants indiens, poursuivre les activités de réseautage, et élaborer dans un cadre propice à la réflexion, des stratégies de développement des affaires en collaboration avec des partenaires indiens..

Depuis Mumbai, vous vous envolerez vers Goa, destination balnéaire indienne où les cultures méditerranéenne et indienne se mêlent avec délice.



Jour 1 / Mumbai - Goa

Matinée dédiée à la **visite de Mumbai** avec la découverte de Mani Bhawan : maison où Gandhi a séjourné lors de ses visites à Mumbai entre 1917 et 1934, des édifices gouvernementaux dont Gateway of India, la tour des Parsis, les jardins suspendus, halte au plus grand lavoir plein air au monde : Dhobhi Ghat toujours en activité. Après-midi dédiée à la **visite d'un centre d'appels**. En soirée, transfert à l'aéroport et vol pour Goa, « une autre Inde », celle que quatre siècles de présence portugaise ont profondément imprégnée en donnant sans conteste à ce bout de territoire une spécificité propre. Goa évoque les immenses plages au sable fin, bordées de cocotiers, propices à la détente. Transfert à l'hôtel et nuit à Goa. (PD/D/S)

Jours 2 à 4 / Goa

Durant ce séjour balnéaire à Goa, vous profiterez d'un « débriefing » sur des visites commerciales et industrielles. Vous rencontrerez des intervenants indiens, poursuivrez les activités de réseautage, et élaborerez dans un cadre propice à la réflexion, des stratégies de développement des affaires en collaboration avec des partenaires indiens. (PD/D/S)

Jour 5 / Goa – Mumbai - Montréal

Après le petit-déjeuner, matinée libre puis transfert vers l'aéroport et vol pour Mumbai. Chambre à disposition jusqu'au transfert. Souper suivi du transfert pour les vols de retour vers Montréal. (PD/D/S)

Jour 6 / Mumbai - Montréal

Vols de retour vers Montréal.

Légende repas :

PD : Petit déjeuner / D : Dîner / S : Souper

Assurance-annulation très fortement recommandée.

Pour effectuer ce voyage, tout citoyen canadien doit être en possession d'un passeport valide, avec post validité de six mois au moment du retour au Canada. Ainsi que d'un visa indien (\$) obtenu avec l'assistance d'Incursion Voyages.

Prix par personne en occupation double : \$5990.00

Supplément occupation simple : \$800.00

Prix de l'extension GOA : 1790.00, occupation double, supplément simple : \$700.00

Vol avec SWISS

Nombre de nuits, programme de base : 10 jours / 9 nuits

Nombre de nuits extension à Goa : 5 jours / 4 nuits

Dépôt à la réservation : \$1,000.00 par personne

Païement final : 25 décembre 2014

Les prix comprennent :

- Le billet d'avion en classe économique de Montréal à Delhi et retour de Mumbai à Montréal via SWISS Airlines (classe affaire disponible sur demande avec supplément)
 - Les vols intérieurs de Jaipur à Ahmedabad et d'Ahmedabad à Mumbai en classe économique via Jet Airways.
 - 2 vols intérieurs pour l'extension à Goa.
 - À Goa, 4 nuits en hôtel 5 étoiles sur la plage.
- N.B. : Sur les vols intérieurs en Inde, limite de poids de 15 kg par personne.
- Les transferts aéroports – hôtels incluant accueil VIP traditionnel à Delhi et à Goa.
 - Tous les repas lors de l'extension à Goa.
 - L'utilisation d'un autobus « grand confort » Volvo durant les transferts et le circuit terrestre.
 - Le port et la manutention d'une valise par personne sur la totalité du circuit.
 - Un guide indien francophone durant tout le circuit de Delhi à Mumbai.
 - L'hébergement en hôtels 4 et 5 étoiles (normes internationales) durant tout le circuit, incluant la chambre à disposition le dernier jour à Mumbai jusqu'au moment du départ pour l'aéroport.
 - La totalité des repas durant tout le séjour en Inde en plus des repas à bord des vols.
 - Toutes les visites et excursions mentionnées au programme, incluant les droits d'entrée.
 - Les cinq visites commerciales et industrielles prévues au programme.
 - Les escapades en « rickshaw » à Delhi et à Jaipur, de même que la montée en 4x4 ou à dos d'éléphant à Amber
 - Toutes les taxes locales et aériennes.
 - Un accompagnateur professionnel d'Incursion Voyages durant tout le voyage depuis Montréal.
 - Les frais de dossier au montant de \$ 450.00.
 - Frais du dossier de formation inclus.
 - L'Ordre des technologues professionnels du Québec remettra à chaque participant une attestation de formation pour les participants qui voudront s'en prévaloir aux termes de la loi 90.
-

Les prix ne comprennent pas :

- Toute activité ou visite non spécifiquement décrite comme incluse au programme.
 - Les boissons (sauf thé et café au déjeuner.)
 - Les droits d'utilisation d'appareils photos et caméras sur les sites.
 - Les dépenses d'ordre personnel, frais de téléphone, de buanderie etc...
 - Les pourboires usuels aux guides, chauffeurs et aide-chauffeurs.
 - Les frais d'obtention du visa pour l'Inde.
 - Les assurances-voyage.
 - Les surcharges de poids ou de nombre de bagages.
 - Tout autre élément non mentionné comme inclus.
-



Lisez attentivement les conditions générales suivantes. L'inscription au voyage constitue un contrat par lequel vous acceptez les conditions générales et les responsabilités énumérées ci-dessous.

1. Description des services et des prix

Incursion Voyages a déployé tous les efforts pour s'assurer que les informations contenues dans cette brochure sont exactes au moment de la publication. Des modifications visant les services, descriptifs et les tarifs peuvent être effectuées à tout moment après sa parution afin de corriger d'éventuelles erreurs ou omissions, ou pour toutes autres raisons indépendantes d'Incursion Voyages. Si tel est le cas, nous ne manquerons pas de vous prévenir dans les plus brefs délais. Advenant un écart entre l'information de la brochure et celle du journal des dernières consignes, le contenu de ce dernier prévaut.

2. Prix indiqués

Les prix sont établis en fonction du taux de change des devises concernées, du coût du carburant, des taxes et des autres frais en vigueur au moment de la préparation de cette brochure.

Les prix sont valides jusqu'à deux semaines après la date de publication de cette brochure. Conformément avec la réglementation de l'Office de la Protection du Consommateur, les prix peuvent être révisés jusqu'à 45 jours avant la date du départ s'il survient des augmentations de plus de 5 % dans les données économiques ci-dessus mentionnées. Si des modifications doivent être apportées, nous ne manquerons pas de vous prévenir dans les plus brefs délais.

Si la modification entraîne une augmentation du prix de moins de 7 %, le client s'engage à payer la différence.

Si l'augmentation entraîne une augmentation du prix supérieure à 7 %, trois solutions s'offrent à vous :

- 1- Accepter la modification du prix séjour sachant que ce prix ne pourra plus être modifié dans les 30 jours précédant la date du départ.
- 2- Accepter les services de remplacement proposés par Incursion Voyages.
- 3- Résilier la réservation en obtenant le remboursement complet et immédiat de votre voyage.

Tous les prix indiqués dans cette brochure sont en dollars canadiens. Les prix indiqués excluent la contribution de 1 \$ par tranche de 1 000 \$ de services touristiques achetées représentant la contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

3. Montant du dépôt et paiement final

Croisières Maritimes :
 » Dépôt de 1000 \$ à la réservation sauf pour les croisières au départ de Québec, où un dépôt de 500 \$ est demandé et la croisière sur le Paul Gauguin ou le dépôt est de 2500 \$.
 » Paiement final 110 jours avant le départ

Circuits, Croisières Fluviales, Longs séjours :

» Dépôt de 1000 \$ à la réservation sauf pour les voyages « Presto » dépôt de 500 \$
 » Paiement final 65 jours avant le départ

Le montant du dépôt est à confirmer avec votre agent de voyage au moment de la réservation. Les personnes qui s'inscrivent après la date du paiement final doivent payer le montant total au moment de la réservation. Les montants sont payables par chèque, carte de crédit ou virement à l'ordre de : « Incursion Voyages en fiducie ». En cas de paiements par virement bancaire, veuillez prendre note que les frais qui sont associés seront à la charge du client.

Paiement par carte de crédit

En fournissant verbalement ou par écrit son numéro de carte de crédit à l'agent de voyage, le client s'engage à respecter les conditions générales, autours le paiement du dépôt de garantie et/ou le paiement total du voyage.

4. Modification d'itinéraire et de dates

Les itinéraires décrits dans cette brochure sont publiés à titre indicatif. Il est entendu qu'Incursion Voyages se réserve le droit de modifier l'itinéraire, les dates, l'hébergement, les visites et / ou les moyens de transport si des changements sont nécessaires à la bonne marche du voyage ou pour des raisons de force majeure. Si des modifications doivent être apportées, nous ne manquerons pas de vous en aviser dans les plus brefs délais.

En cours de voyage si des événements imprévus surviennent et de façon à assurer un parfait déroulement du voyage, l'opérateur local et les guides peuvent effectuer des modifications, substitutions ou annulations, décisions qui sont finales et sans recours.

Les compagnies de croisières se réservent le droit d'annuler, de changer ou de substituer les escales en tout temps, sans préavis. Incursion Voyages ne sera pas tenue responsable pour toute perte aux passagers à cause de ces changements, annulations ou substitutions.

5. Service non utilisé

Aucun remboursement ne sera effectué pour tout service non utilisé pendant le voyage.

6. Rotation des sièges dans l'autocar

Durant les transferts et voyage en autocar, les sièges ne sont pas réservés, sauf celui pour le guide et/ou l'accompagnateur. Ceux-ci ont pour consigne de faire la rotation des sièges pour permettre à chacun de pouvoir profiter à tour de rôle des places de l'avant.

7. Bagages

Le nombre de bagages est limité à une valise (de taille et poids réglementaires) par personne plus un sac de voyage si nécessaire. Ce dernier sera sous la surveillance du passager. Tout passager ayant plus d'une valise devra payer un supplément, des frais pour l'enregistrement des bagages peuvent être exigés et devront être payés au comptoir de la compagnie aérienne à l'arrivée. Tous les bagages sont transportés aux risques du voyageur, Incursion Voyages

ne peut être tenu responsable en cas de perte, vol et bris de bagage lors du transport aérien, terrestre et maritime. Indépendamment des règles imposées par les compagnies aériennes pour le transport des bagages, n'est inclus dans votre voyage, que la manutention et le transport d'une seule valise par personne (Transfert du port ou de l'aéroport et circuits autocar). Toute valise supplémentaire peut faire l'objet d'une charge additionnelle. Les bagages doivent respecter les consignes de la compagnie aérienne. Nous vous conseillons de bien identifier vos bagages et nous vous recommandons fortement de vous procurer une assurance bagages.

8. Journal des dernières consignes

Environ 10 jours avant la date de votre départ, vous recevrez votre journal des dernières consignes incluant l'heure et le lieu de votre départ, le programme, la liste des hôtels et l'information générale.

9. Confidentialité

Incursion Voyages protège la confidentialité sur les informations personnelles transmises par ses clients et se conforme aux lois applicables en la matière.

10. Horaires des vols

Les horaires des compagnies aériennes et les correspondances sont donnés à titre indicatif seulement et sont sujets à changements sans préavis. Incursion Voyages ne peut être tenu responsable pour tout retard, modification ou annulation de vol. Il est de votre responsabilité de vérifier les horaires de vols vingt-quatre (24) heures avant votre départ et votre retour et de vous présenter à l'aéroport 3 heures avant le départ.

11. Hébergement

Tous les hôtels et hébergements indiqués dans cette brochure sont des établissements de qualité, dont la classe diffère selon les normes du pays. Vous recevrez la liste des lieux d'hébergement et de leurs coordonnées avec votre journal des dernières consignes. Incursion Voyages se réserve le droit de remplacer ces hébergements par d'autres de catégorie similaire. À noter que les normes d'hébergement en Europe et dans plusieurs pays, diffèrent des normes nord-américaines, notamment concernant la taille des chambres et la climatisation. Incursion Voyages se dégage de toute responsabilité pour dommage, inconfort ou perte de jouissance.

12. Distribution des chambres et/ou cabines

Incursion Voyages agit à titre d'intermédiaire entre vous et les différents fournisseurs de services. Seuls les compagnies de croisières et les hôtels sont responsables de l'attribution des cabines ou des chambres en fonction de la catégorie réservée; il nous est donc impossible de vous garantir une situation spéciale. Tout sur-classement de cabines ou de chambres est hors de notre contrôle et résulte de la décision de la compagnie maritime ou de l'hôtel. Si le client désire changer de catégorie de cabine ou de chambre, ce changement sera aux frais du client, en fonction de la disponibilité.

13. Photographies ou images

Toutes les photos ou images de cette brochure sont reproduites à titre indicatif. Le décor des chambres et/ou cabines peut également varier.

14. Frais d'annulation

Au cas où vous devriez annuler, quel qu'en soit le motif (désastre naturel, acte de terrorisme, survenance et/ou appréhension de troubles politiques, raisons personnelles, etc.) et que vous n'ayez pas d'assurances, des frais d'annulation seront retenus et sont non-remboursables et non-transférables.

Croisières Maritimes :

- » Dépôt non-remboursable
 - » De 95 à 65 jours avant la date de départ : 50 % du prix du voyage
 - » 65 jours et moins avant le départ : 100 % du prix du voyage
- Aucun remboursement pendant le voyage

Circuits, Croisières Fluviales, Longs séjours :

- » Dépôt non-remboursable
 - » De 60 à 45 jours avant la date de départ : 50 % du prix du voyage
 - » 45 jours et moins avant le départ : 100 % du prix du voyage
- Aucun remboursement pendant le voyage

Annulation de votre compagnon de voyage : dans un tel cas, si vous souhaitez malgré tout participer au voyage, vous devrez assumer le supplément à payer pour votre occupation simple.

Ces frais peuvent être couverts par des assurances voyage. Informez-vous auprès de votre agent de réservation.

Avis d'annulation : en cas d'annulation, Incursion Voyages exige un avis écrit dans les meilleurs délais. L'annulation sera effective à la date à laquelle Incursion Voyages reçoit cet avis écrit.

Incursion Voyages se réserve le droit d'annuler un voyage en raison d'un manque de participants, dans ce cas le remboursement du dépôt sera effectué selon le mode de paiement initial.

15. Assurances voyages

Afin de voyager l'esprit tranquille, nous vous recommandons fortement de prendre une assurance voyage.

- Ces assurances peuvent comprendre entre autres :
- » l'assurance annulation (raisons médicales majeures, décès, etc.)
 - » l'assurance interruption de voyage (urgence sauf médicale)
 - » l'assurance via accident de vol aérien et transport public
 - » l'assurance frais médicaux et hospitaliers (au moins 5 millions \$)
 - » l'assurance bagages

Si vous assurez votre voyage via votre carte de crédit ou toute autre assurance personnelle, il est de votre responsabilité de vérifier les montants de couverture et le nombre de jours couverts.

16. Responsabilités

Tout passager qui s'inscrit sur un de nos voyages accepte les conditions et politiques d'Incursion Voyages. Tous les participants au voyage doivent être autonomes ou accompagnés d'une personne pouvant les aider, ils doivent

pouvoir se déplacer sans l'assistance de l'accompagnateur ou d'un autre membre du groupe et ne pas ralentir le rythme du groupe. Incursion Voyages se réserve le droit de questionner les passagers sur leur état physique. Incursion Voyages se réserve aussi le droit de refuser l'inscription pour certains voyages où une bonne condition physique est nécessaire. Vaccins : pour toute question relative aux vaccins et aux médicaments, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Incursion Voyages se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins ou de médicaments dans les pays visités. Les représentants d'Incursion Voyages n'offrent pas de soins particuliers ou d'assistance médicale. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services et que malgré un avertissement formel du représentant d'Incursion Voyages il persiste dans sa conduite, ce passager sera automatiquement expulsé du voyage. Tous les frais et les pertes occasionnés par sa conduite ne feront l'objet d'aucun remboursement ni dédommagement par Incursion Voyages.

Chaque passager doit être en possession d'un passeport valide pour une période de 6 mois après la date de retour et de tous les visas nécessaires pour ce voyage. **Une photocopie de votre passeport doit être remise à Incursion Voyages au moment de la réservation ou au plus tard 100 jours avant le départ.** Après cette date, toute correction de nom entraînera des frais supplémentaires à la charge du client. À défaut de se prémunir de ces documents, le transporteur où les autorités compétentes pourront vous refuser l'accès à bord ou l'entrée dans un pays et vous ne pourrez obtenir aucun remboursement.

Il est de la responsabilité du passager d'aviser immédiatement Incursion Voyages et/ou son représentant lorsqu'un problème survient afin de permettre la solution immédiate du problème lorsque possible. Toute réclamation relative à l'exécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à Incursion Voyages par écrit et adressée au plus tard dans les 14 jours du retour de voyage. Les réclamations ne seront prises en compte que dans l'éventualité où Incursion Voyages aura été prévenu du problème au moment où il s'est produit et que malgré son intervention, la situation n'a pu être réglée sur place.

17. Exclusion de responsabilité

Incursion Voyages et / ou leurs représentants agissent seulement en tant qu'agents de diverses compagnies de transport, de fournisseurs et des lieux d'hébergement, au Québec, au Canada et à l'étranger. Le passager renonce à l'avance à toute réclamation contre Incursion Voyages pour toute blessure, dommage ou perte pour quelque motif que ce soit, causé par toute personne qui sera appelée à rendre les services ou à fournir de l'hébergement pendant tout le voyage. Les compagnies déclinent toute responsabilité pour tout acte, omission ou imprévu pendant que les voyageurs ne sont pas à bord de leurs appareils. Incursion Voyages ne peut donc être tenu responsable des retards, changements d'horaires, d'itinéraire ou changements d'appareil de ces compagnies, ni des pertes quelconques pouvant résulter de ces événements. Le billet de transport fourni par leurs agents constitue le seul contrat entre ces compagnies et l'acheteur du billet.

Advenant des fautes, des omissions, déficiences ou autres par un des fournisseurs de services, Incursion Voyages se dégage de toute responsabilité quant aux réclamations dues à :

- retard ou délai d'un transporteur aérien, terrestre ou maritime;
- dommages matériels, vols, pertes de biens personnels;
- maladie, blessures ou décès pour toute cause (maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident, incendie, etc.);
- retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif;
- défaut du passager d'avoir en sa possession les documents requis, passeport, visas, etc.;
- faute, négligence, omission des fournisseurs de service, transporteurs, hôteliers, etc.;
- grève, quarantaine, maladie, panne mécanique, conditions météorologiques, contraintes gouvernementales, terrorisme, etc.

Ces frais peuvent être couverts par des assurances voyage. Informez-vous auprès de votre agent de réservation.

En cas de force majeure, Incursion Voyages se réserve le droit d'annuler, changer ou modifier toute partie du voyage. Incursion Voyages ne peut être tenu responsable et fera tout en son pouvoir pour offrir des services équivalents conformément à la réglementation de l'office de protection du consommateur. Les passagers n'auront droit à aucune réclamation et/ou dédommagement pour perte, dommage ou blessure physique ou mentale résultant de ces changements. Toutes ces pertes ou frais devront être pris en charge par les voyageurs.

La force majeure est un événement imprévisible ou une cause étrangère à Incursion Voyages telle que maladie, accident, grève, conditions climatiques, bris mécanique, guerre, actes de terrorisme, manifestations, événements politiques, etc..

Incursion Voyages n'assume aucune responsabilité relativement à la qualité et à la sécurité d'activités (telles que les excursions, visites optionnelles, petits extras et autres) disponibles à destination auxquelles le client peut vouloir participer et qui ne font pas partie de son forfait, ni relativement à toute représentation qui pourrait être faite par le fournisseur de telles activités. Tout contrat verbal ou écrit concernant de telles activités est présumé être conclu entre le client et le fournisseur en question et est aux risques et périls du client quant à une perte, dommage ou blessure pouvant survenir à l'occasion de l'activité. Incursion Voyages ne peut être tenu responsable de quelque façon que ce soit pour toute plainte ou réclamation découlant de la participation à ces activités, lesquelles sont offertes par des tiers sur lesquels Incursion Voyages n'exerce aucun contrôle.

18. Lois

Le présent contrat est régi par les lois de la Province de Québec. Le contrat a pris forme lors de l'inscription du client avec l'acceptation des conditions générales.

Incursion Voyages – 202-815 boul. Lebourgneuf, Québec, Québec G2J0C1
 Tél : 418 687 2400 – 1 800 687 2400 - info@incursion-voyages.com
 www.incursion-voyages.com - Détenteur d'un permis du Québec.

MISSION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE EN INDE

DU 28 FÉVRIER AU 9 MARS 2015

10 JOURS INCLUANT LES VOLS

ACCOMPAGNÉ PAR M. ALAIN BERNIER

T.P., président de l'Ordre des technologues professionnels du Québec

L'INDE fait partie des pays émergents du BRIC* qui sont qualifiés de "grande puissances émergentes". Avec presque 1.3 milliard de population, ce pays pèse lourd dans la balance mondiale. Des travaux titanesques sont en cours pour répondre à la demande.

Appelez-nous pour en savoir davantage : 1 800 667-2400



28 février au 9 mars 2015

1 000 \$

CLIENT 1

Nom : _____ Prénom : _____
COMME SUR LE PASSEPORT

Date de naissance (AN / MOIS / JOUR) : ____ / ____ / ____ Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone domicile : (____) _____ Bureau : (____) _____ Télécopie : (____) _____

Je serai accompagné(e) par : _____

Je désire être jumelé(e) Je désire être seul(e) Je renonce à l'assurance

CLIENT 2

Nom : _____ Prénom : _____
COMME SUR LE PASSEPORT

Date de naissance (AN / MOIS / JOUR) : ____ / ____ / ____ Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone domicile : (____) _____ Bureau : (____) _____ Télécopie : (____) _____

Je renonce à l'assurance

J'inclus mon dépôt de 1 000 \$ par personne plus le montant des assurances s'il y a lieu et/ou j'autorise Incursion Voyages à prélever le montant sur ma carte de crédit.

Visa MasterCard n° : _____ Date d'expiration : ____ / ____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de participation.

Signature 1 : _____ Signature 2 : _____

VEUILLEZ JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE PASSEPORT ET CE, AU MOINS 100 JOURS AVANT LE DÉPART AFIN DE VOUS ÉVITER DES FRAIS DE CORRECTION DE NOM.

Complice de votre évasion

INCURSION
VOYAGES

1 800 667-2400
www.incursion-voyages.com

2480, chemin Ste-Foy, bureau 100
Québec (Québec) G1V 1T6
Tél. : 418-687-2400 / Téléc. : 418-687-1414



Complice de votre évasion

INCURSION
VOYAGES

202- 815 boul. Lebourgneuf, Québec, QC G2J 0C1
418 687 2400

www.incursion-voyages.com

Titulaire d'un permis du Québec